Harriet Irving Library
University of New Brunswick

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO — EDMUNDSTON' N. B., 19 MARS, 1931. — DIX-HUITIEME ANNEE No. 13

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

CIGARETTES SAISIES

Québec, 16. — Un jeune homme d'Edmundston a été arrêté et 18,000 cigarettes de contrebande ont été confisquées samedi par le détective Aimé Guillemette de la sûreté municipale et M. Arthur Dugal, estimateur-adjoint, au département des Douanes, à la suite d'une dénonciation d'un tabaconiste d cette ville. Le jeune homme exercait depuis quelque temps déjà ce commerce illégal. Arrivé à Québec samedi avec une provision de 13.000 "Lucky Strike" et de 5.000 "Camel". il a été cueilli à la gare, et conduit au poste. La marchandise avait une valeur de $350, y compris les droits. Le jeune homme comparaitra ce matin en cour de police.

PROCHAIN MESSAGE DU PAPE

Cité Vaticane. 11. — Rapport a été fait officieusement aujourd'hui que le Pape radiodiffuserait son second message au monde le 4 avril prochain, samedi saint, durant le Gloria de la messe, alors que les cloches silencieuses depuis le jeudi saint, se remettent à sonner.

EMIGRANTS ET IMMIGRANTS

Washington. 16. — Malgré le peu d'empressement que mettent les consuls américains au Canada à viser les passeports de ceux qui veulent émigrer aux Etats-Unis, 867 habitants du Dominion ont pris la route du sud en janvier contre 157 habitants des Etats-Unis celle du Canada.

PRELAT DECEDE

Kensington. 16. — Mgr. J. Gillis de la paroisse d'Indian Rixer, le plus vieux prêtre de l'Ile du Prince-Edouard, est décédé samedi après une brève maladie, âgé de 89 ans.

UN BALCON S'EFFONDRE SUR LES SPECTATEURS

La Tuque, 16. — Juste comme les coureurs d'un marathon atteignaient le point d'arrivée, un balcon chargé d'occupants s'effondra hier sur le trottoir encombré de spectateurs, tuant une jeune fille, et blessant plusieurs autres personnes, dont six sont en danger.

HERITAGE D'UN MILLION LAISSE AU PAPE PIE XI

Livourne, Italie, 14. — Le Pape Pie XI est nommé exécuteur testamentaire et seul héritier du comte Thomas Sate, dans le testament de ce riche philanthrope et chevalier papal, décédé récemment quelques jours après la mort de son épouse. Le testament a été déposé hier pour vérification. Le comte était le dernier descendant d'une célèbre famille d'origine irlandaise qui s'était établie dans Livourne au 18ème siècle. Le comte laisse une succession évaluée à près d'un million de piastres.

M. HOWARD SMITH DECEDE

M. C. Howard Smith, président de la Howard Smith Paper Mills, est décédé subitement à Montréal mardi.

MORT SUBITE

Chicago. 14. — Dans le vieillard assis sur le trottoir, avec son chapeau renversé sur les genoux comme pour recevoir les aumônes, dans une rue grouillante de monde, à Chicago, on a fini par reconnaitre Auguste Kichenberg, qui n'avait jamais eu l'idée de mendier, mais s'était probablement appuyé au mur sous le coup d'une syncope de coeur pour s'affaiser peu à peu, et était mort ainsi. Les passants charitables jetaient des pièces de monnaie dans le chapeau du mort, qui n'avait peut-être jamais gagné d'argent aussi facilement.

CARDINAL DECEDE

Pise, Italie 17. — La mort du cardinal Maffi, archevêque de Pise, est survenue hier soir. Le défunt, qui fut l'un des membres les plus éminents du Sacré Collège était décoré du collier de l'Annonciation, qui lui donnait le droit de s'intituler "cousin du roi d'Italie". C'est lui qui avait béni le mariage du prince héritier Humbert avec la princesse Marie-José de Belgique en janvier 1930.

LHON. M. GODBOUT VA RESTER DANS L'ISLET

Quebec, 17. — Il circule, depuis quelque temps, dans le comté de Islet et même au dehors, une rumeur à l'effet que l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, se présenterait dans le comté de Kamouraska, aux prochaines élections provinciales.

"Vous pouvez dire à mes électeurs de l'Islet, a déclaré le ministre, que je n'ai jamais songé à me séparer d'eux. Je ne me présenterai certainement pas ailleurs que dans ce comté, aux élections générales, le jour où nous les aurons. Mes électeurs m'ont manifesté, jusqu'ici, une trop grande confiance pour que je les abandonne, après avoir été chargé d'un poste important.

DECES DE LA SOEUR DU CARDINAL BEGIN

Québec, 17. — Mme Vve Charles Dumont, soeur de feu le cardinal Bégin, est décédée hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, âgée de 83 ans. Elle était la mère de M. l'abbé Félix Dumont, chapelain du couvent de Black Lake, Mégantic.

S. G. Mgr CHIASSON A FREDERICTON

Chatham, N.-B. le 17 mars. — Sa Grandeur Mgr Patrice Chiasson, évêque du diocèse de Chatham, est de retour de Frédéricton où il a eu une entrevue avec le gouvernement provincial au sujet de l'établissement d'un hôpital pour les tuberculeux à Bathurst sur la propriété que lui a passé sir James Dunn.

On croit que la construction d'une institution de ce genre serait commencée cette année.

MORT DU JUGE A.-S. WHITE

Saint-Jean, 17. — Le juge Albert Scott White, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, est décédé aujourd'hui, après une courte maladie.

Une Grande Pompe Marque l'Ouverture du 17e Parlement Canadien

Le Juge L. P. Duff officie en l'absence du gouverneur général. — La position des partis dans les deux Chambres. — Trois précédents marquent l'ouverture de la session. — Un canadien préside, le premier ministre est grand argentier, un Sénat à majorité factice.

Deux Acadiens aux honneurs; M. Max. D. Cormier propose l'Adresse en réponse au discours du trône aux Communes, le sénateur Bourque la seconde au Sénat.

La première session régulière du 17e Parlement du Canada s'est ouverte jeudi dernier après-midi à 3 heures, lorsque Son Excellence le juge Lyman Poore Duff, administrateur du pays, a fait son entrée dans la chambre du Sénat. Rien n'a manqué à l'éclat habituel de la cérémonie Comme d'habitude les sénateurs avaient gracieusement offert leurs sièges aux dames et aux demoiselles en grande toilette et ils se tenaient ainsi que la députation debout, en arrière, ou à l'entrée du Sénat.

Dix-neuf coups de canons ont été tirés comme Son Excellence l'administrateur Duff a ouvert le Parlement. Parti de sa résidence à 2 h. 45, accompagné de J. F. Crowdy, assistant-secrétaire du gouverneur général, et du colonel Willis O'Connor, A. D. C., il s'est rendu aux édifices parlementaires en limousine, escorté d'une garde des dragons de la Princesse Louise. A son arrivée la garde du gouverneur général lui présenta les armes et la fanfare entonna l'hymne national. La 25e batterie de campagne était en charge du tir du canon.

Il était impressionnant de voir Son Excellence Duff, Canadien, revêtu du magnifique uniforme de membre du conseil privé impérial, remplir les fonctions du gouverneur général et recevoir les honneurs militaires et civils qui sont dus au représentant de Sa Majesté.

C'est la première fois qu'un Canadien préside à une telle cérémonie et assume de telles fonctions.

DEUX VACANCES

Le Parlement se réunit avec deux vacances à la Chambre des Communes et probablement une au Sénat. A la Chambre des Communes l'une des vacances est à Hamilton, et l'autre aux Trois-Rivières, province de Québec. Le fait de ces deux vacances ne veut pas dire que la position des partis à la Chambre des Communes sera changée, puisque le siège de Hamilton était représenté par un conservateur et celui des Trois-Rivières par un libéral. La vacance au sénat a été causée par la mort du sénateur J. G. Turriff, progressiste.

POSITION DES PARTIS

Voici la position des partis à la Chambre des Communes:

Conservateurs	135
Libéraux	88
Fermiers-Unis de l'Alberta	9
Progressistes	3
Libéraux-progressistes	3
Ouvriers	3
Indépendants	2
Vacances	2
Total	245

Et voici la position des partis au Sénat:—

Conservateurs	46
Libéraux	49
Vacance	1
Total	96

LA DEPUTATION

La Chambre des Communes comptera donc 243 députés dont 64 de langue française et 179 de langue anglaise. Il arrive que la députation canadienne-française est de 26 p. 100 de la députation totale. De ces 64 députés canadien français 20 appartiennent au parti conservateur et 44 au parti libéral.

TROIS PRECEDENTS

L'ouverture de la première session régulière du 17e Parlement du Canada a été marquée par trois précédents histoiriques. C'était la première fois en effet qu'un Canadien, en la personne de Son Excellence le juge Duff de la Cour Suprême du Canada, remplissait les fonctions officielles du gouverneur général du Canada et recevait les honneurs militaires et civils dus à la personne du représentant de Sa Majesté. A ce propos il est intéressant de rappeler que c'était la première fois aussi dans notre histoire que le gouverneur général était absent du pays à l'ouverture de la session.

Le fait est important. Au moment où l'on agite la question d'avoir un vice-roi d'origine canadienne, ce premier précédent montre bien que les cérémonies officielles, du moins, ne perdraient ni de leur dignité ni de leur éclat si le gouverneur général était un Canadien.

L'absence du gouverneur général de l'ouverture d'une session n'aura cependant pas été l'unique précédent de cette année. Pour la première fois depuis 1896 le premier ministre sera en même temps ministre des Finances.

Cette question semblerait toute banale. Elle ne l'est pas au point de vue de notre histoire politique. D'après la constitution, le premier ministre est en même temps ministre des Affaires étrangères. Mais il n'est pas dit qu'il doive diriger un autre ministère.

UN SENAT FAVORABLE

Cette session présente un autre aspect très intéressant au point de vue de notre histoire politique. C'est la première fois qu'un gouvernement se présente au Parlement sans être en butte à un Sénat hostile.

Quand sir Wilfrid Laurier arriva au pouvoir en 1896, le parti conservateur disposait au Sénat d'une majorité de 68 voix.

Ce qui est arrivé à sir Wilfrid Laurier devait aussi arriver à sir Robert Borden. Quand celui-ci prit le pouvoir en 1911, les libéraux avaient une majorité de 43 voix au Sénat.

L'honorable Mackensie King ne fut pas heureux. Lorsqu'il arriva au pouvoir il y avait à la Chambre haute une majorité conservatrice de 25 voix.

Cette année le parti libéral compte une majorité de trois voix au Sénat mais vu qu'on n'obtient jamais un vote total, cette majorité est plus factice que réelle. Le sénat ne sera donc pas hostile aux mesures gouvernementales. M. Bennett pourra compter sur des majorités et en Chambre des Communes et au Sénat. C'est, depuis sir John MacDonald la première fois qu'un pareil bonheur arrive à un premier ministre.

LE DISCOURS DU TRONE

Nous donnons dans une autre colonne le résumé du discours du trône. C'est à notre député, M. Max. D. Cormier que revient l'honneur de proposer, cette année, l'adresse en réponse à ce discours. C'est la première fois, depuis la Confédération, que cet honneur est conféré à un Acadien. Nous reproduirons la semaine prochaine le texte du discours de M. Cormier.

Au Sénat le peuple acadien a été également mis en vedette, alors que le sénateur Bourque, de Richibouctou, a été appelé à seconder l'adresse en réponse au discours du trône.

"L'EVANGELINE EN LOUISIANE

Le départ aura lieu le 12 avril. — Une vingtaine d'Evangélines feront le voyage. — Les Louisianais se préparent à recevoir les voyageurs.

Le concours des Evangélines s'est terminé la semaine dernière et le tirage du numéro gagnant, qui donnera à son détenteur le privilège de faire le voyage en Louisiane gratuitement, sera fait cette semaine, dès que tous les retours auront été reçus aux bureaux de "L'Evangéline" à Moncton.

Déjà on annonce qu'une vingtaine d'Evangélines feront le voyage chez nos compatriotes de la Louisiane. Il y en aura d'un peu partout; le comté de Madawaska sera représenté par Melle Anne Daigle d'Edmundston Il y en aura quatre de Gloucester, une de Northumberland, une de de Kent, deux de Shédiac, au moins six de Moncton, une pour Léger Corner, deux pour St-Joseph, deux ou trois de la Nouvelle-Ecosse, une de l'Ile-du-Prince-Edouard et une de Québec. Cette dernière sera Mlle Eva Leblanc, autrefois d'Edmundston; elle a été choisie par la succursale Louis Hebert de la Société L'Assomption, à Québec.

Toutes les Evangélines porteront le costume national que portaient les Acadiennes avant le Grand Dérangement de 1755.

En Louisiane on organise de grandes démonstrations, notamment à St-Martinville où, d'après l'histoire, reposent les restes de l'héroïne de Longfellow.

En même temps que partiront les Acadiens de Moncton, un groupe de Canadiens-français sous les auspices des Voyages du "Devoir" partiront de Montréal et les deux groupes se rencontreront en Louisiane, où ils seront reçus par les nombreux descendants des déportés d'autrefois.

De ces voyages organisés devraient résulter des relations plus étroites entre les différents groupes Acadiens et une compréhension plus sympathique entre Acadiens et Canadiens-français.

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

AVIS AUX ANCIENS

Tous ceux qui ont été élèves du Petit Séminaire de Québec, même pendant une courte période, sont instamment priés d'envoyer, le plus tôt possible, leur nom et leur adresse au comité d'organisation de l'Amicale. Adresses:

L'Abbé Jules Lefrançois,
Séminaire de Québec.

ACCIDENT FATAL A UN PASSAGE A NIVEAU

M. Napoléon Caron, de St-Hubert est tué instantanément par un convoi alors qu'il traverse la voie ferrée. — Son compagnon, M. Esdras Bouchard échappe à la mort en sautant hors de la voiture qui le transporte.

Rivière-du-Loup. — Le passage à niveau qui est à un demi-mille à l'ouest de la station du Vieux chemin du Lac a été vendredi dernier midi le théatre d'un malheureux écrasement. M. Napoléon Caron, de St Hubert, revenait du Lac de Neige. Kamouraska, en compagnie de M. Esdras Bouchard son concitoyen, sur un traineau tiré par un cheval, lorsqu'au passage à niveau susdit le train local No 32 arriva comme le traineau allait sengager sur la voie ferrée. En fait le cheval y était déjà lorsque les deux hommes aperçurent soudain la locomotive.

M. Bouchard sauta hors du traineau, criant à son compagnon d'en faire autant. Malheureusement lautre parut n'en pas avoir eu le temps. La locomotive renversa le cheval et projeta le traineau à 25 pieds du chemin. Le convoi, que le mécanicien Damase Lapointe n'avait pu ralentir à temps, stoppa aussitôt que possible, et le chef du train Joseph Lévesque, aidé du chauffeur Charles-Eugène Lebrun alla relever M. Caron, qui gisait le crâne fracturé. Il avait été tué raide.

Le cadavre fut porté à la station de Vieux Chemin du Lac, où le Dr Lapointe, de Ste-Hélène, fait l'enquête du coroner. Le défunt était le fils de M. Paul Caron. Il laisse dans le deuil sa femme, née Eva Thériault et quatre enfants en bas âge.

L'HON. J. B. BAXTER SERAIT NOMME JUGE DE LA COUR SUPREME

On croit qu'il succèdera au Juge White, décédé ces jours-ci et que l'hon. C. D. Richards deviendra premier-ministre de la province.

Fredericton, N. B. 17. — A la suite de la mort du juge White, de la Cour Suprême, survenue mardi de cette semaine à St-Jean, c'est la croyance populaire que l'hon. M. Baxter sera appelé à remplir cette vacance à la magistrature du Nouveau-Brunswick.

Dans les cercles politiques on considère cette nomination comme une certitude. L'hon. M. Baxter garderait les rênes du pouvoir à Fredericton jusqu'à l'été, alors qu'il remettrait la direction de son parti à l'hon. C. D. Richards, ministre actuel des Terres et des Mines. On dit également que M. W. H. Harrison, avocat et député de la ville de St-Jean, serait invité à faire partie du cabinet.

L'ARRIVEE DU GOUVERNEUR

St-Jean, N. B., 10. — Lord Bessborough débarquera à Halifax et y prêtera serment comme gouverneur-général du Canada le 4 avril prochain, d'après une dépêche reçue aujourd'hui par le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'hon. H.-H. McLean, de Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa. Elle se lit comme suit:

"Le gouvernement a décidé que l'assermentation du gouverneur-général aurait lieu à Halifax le samedi 4 avril".

Lord et lady Bessborough arriveront sur le paquebot "Duchess of Bedford".

RESUME DU DISCOURS DU TRONE PRONONCE JEUDI DERNIER A OTTAWA A L'OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

Revision tarifaire additionnelle avec rajustements afférents aux cédules actuelles de préférence britannique.

Bill pour la création d'une Commission du Tarif.

La législation sur le Radio est remise à plus tard, jusqu'à ce que les tribunaux se prononcent sur la question.

On présentera des Bills pour le contrôle plus efficace de la finance nationale; pour la revision des stipulations existantes sur les achats du gouvernement; pour l'amendement de l'acte de la naturalisation et pour l'amendement de l'acte de la Copyright.

On s'occuper des pensions du vieil âge; de l'aide à l'agriculture, de l'éducation technique et de voirie.

On annonce que le gouvernement est prêt à donner plus d'assistance à la mise en marché du blé canadien.

On réfère à la conférence économique impériale à Ottawa, avec l'espoir confiant qu'elle conduira à des ententes entre les différentes parties de l'Empire.

On réfère aux interdits sur les exportations de la Russie soviétique.

On déclare que la loi de secours aux chômeurs, passée à la dernière session, a été avantageuse.

On déclare que la législature tarifaire passée à la session d'urgense a causé "une amélioration marquée dns la situation domestique".

On annonce une conférence provinciale, en avril prochain, pour étudier les résolutions découlant de la conférence impériale de 1926.

On réfère à la dépression économique mondiale et on affirme que le Canada a été sauvé de l'acuité des souffrances subies par les autres nations.

On annonce qu'on complétera une nouvelle organisation pour administrer les pensions.

On affirme que le gouvernement croit que le Canada entrera bientôt dans une période de prospérité.

"LE DROIT"

POUR LES TITRES

M. Armand LAVERGNE, C. R., assistant orateur de la Chambre des Communes à Ottawa, parlant à un banquet à Québec, a déclaré que, si le Pape et les chefs de pays étrangers comme la France, pouvaient accorder des décorations aux Canadiens, le roi George V devrait avoir le même privilège d'honorer ses fidèles sujets canadiens.

RIVIERE-VERTE

—Mme Johnny Martin de Ste-Anne est venue ici, la semaine dernière, pour assister au service anniversaire de son père. Elle y passa une semaine visitant son frère, M. Ernest Thériault et des amies.

—Le 5, un groupe d'amis sont allé passer une soirée vraiement agréable, chez M. Trefflé Pelletier de St-Basile, où la musique fut mise à l'honneur, surtout par M. Gilbert Beaupré de Grand'Isle.

On Prevoit la Fin de la Session Provinciale Pour Cette Semaine

Le débat sur le budget se termine soudainement. — Il est adopté par 24 voix contre 13. — Les derniers orateurs. — Injustifiable, et énorme, accroissement de la dette de la province: dix-sept millions en un an. — Un point inconnu.

La réglementation de la profession légale. — La première réception chez le greffier de la Chambre. — Une demande de l'International Paper Co. — Suite du débat général.

Fredericton, N. B., le 12 mars. — Le débat sur le budget s'est terminé complètement hier soir, vers 12 heures. M. A.-J. Doucet, député de Gloucester, voulut proposer l'ajournement du débat au lendemain; le premier ministre s'y opposa; le vote étant pris, la motion d'ajournement fut défaite Personne ne se leva pour continuer le débat. L'amendement de M. J.-E. Michaud et de l'hon. A.-A. Dysart fut rejeté par un vote de 24 à 13 et la motion du secrétaire provincial fut adoptée sur le même vote, 24 à 13.

On avait annoncé quatre orateurs pour terminer le débat, à savoir, M. A.-J. Doucet, l'hon. D. Stewart, l'hon. A.-A. Dysart et l'hon. J.-B. M. Baxter. La fin soudaine de la discussion a surpris tout le monde et ces quatre députés ont serré leurs discours; au moins pour la présente session.

Dix députés ont porté la parole hier: F. G. Richard, Kent; .-M. Scott, York; W. Colpitts, Albert; M. G. Diddall, Westmorland, C.-A. Richard, Gloucester; W. B. Evans, Queens; Séraphin Léger, Gloucester; M. S. Agar, St-Jean; R.-J. Gill, Northumberland et S. D. Guptill, Charlotte.

M. F. G. Richard, député de Kent, siégeant du côté de l'opposition a fait un constraste entre la situation financière de la province en 1926 et celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. L'an dernier, le déficit a été de $666,334 et cette année il sera de $437,873, selon les prévisions du secrétaire provincial.

La dette publique à la fin de l'année fiscale 1925 était de $32,197,629 et voilà qu'à la fin de l'année 1930 elle a atteint le chiffre de $40,240,520. en dépit de $6,000,000. que la province a obtenu pour le chemin de fer de la Vallée de St-Jean et de $3,000,000 de la Commission électrique qui a été enlevé des obligations de la province et dont la Commission elle-même a pris la responsabilité. C'est donc dire qu'en réalité le gouvernement Baxter a augmenté la dette de $17,000,000.

Les intérêts sur la dette publique ont pratiquement doublé ayant été augmentés de $961,432 en 1925 à $1,874,544 en 1930. Il se demande comment il se fait que les intérêts aient doublé, tandis que le rapport de l'auditeur général allègue que la dette n'a augmentée que de 25 pour cent.

La situation, au lieu de s'améliorer, comme le prétendent les amis du gouvernement va de mal en pis.

Le Secrétaire provincial a attribué son déficit au désir de diminuer le chômage l'an dernier; est-ce que c'est encore le chômage qui sera l'auteur du déficit de $437,873 pour l'année 1931?

Il constate dans le rapport de l'auditeur-général qu'on a attribué au comté de Kent les dépenses faites sur le pont de Shikitishawk, $1,327.

Il ne connait pas de pont portant ce nom dans le comté de Kent. Il y a bien un pont à Big Cove, réserve des sauvages sur la rivière Richibouctou; peut-être est-ce un pont qu'on aurait construit à cet endroit et auquel on aurait donné un nom sauvage.

M. Richard prétend que les comtés qui ont appuyé le gouvernement ont reçu plus d'argents publics que ceux qui supportaient l'opposition et il cite des chiffres à l'appui de cet avancé. Cela s'applique aux argents dépensés sur les ponts aussi bien qu'aux argents dépensés sur les chemins.

La situation des fermiers s'est améliorée, mais elle n'est pas encore satisfaisante. Il conseille au gouvernement de soigner d'une manière toute spéciale cette branche de l'administration; car, l'agriculture a été négligée par tous les gouvernements depuis la Confédération.

Fredericton, N.-B., le 13 mars. — L'hon. J. B. M. Baxter, procureur-général de la province, a présenté un bill pour la refonte des statuts se rapportant au barreau du Nouveau-Brunswick et à la profession légale en général, aux étudiants en droit, à la bibliothèque des avocats, etc. Le bill a pour titre "La loi de la profession légale 1931".

Feraient partie de la société du barreau, le greffier de la Cour Suprême et tous les avocats de la Cour Suprême. Les officiers seraient le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et le bibliothécaire; le ministre de la justice, s'il fait partie du barreau de la province; le procureur-général; les ex-présidents du barreau et un exécutif de pas moins de sept membres du barreau.

— o. —

Le premier-ministre Baxter, les députés de la législature, les chefs des départements et les journalistes ont été les invités du geffier et auont été les invités du greffier et ausouper à l'hôtel Barker hier soir.

C'est la première fois qu'un évènement de ce genre arrive dans la capitale provinciale.

— o —

M. N.-C. Head, avocat de la Compagnie de Papier Internationale, vient d'annoncer que demande serait faite immédiatement à la Législature de permettre l'adoption d'un projet de loi pour donner à la Compagnie Electrique de Gatineau le pouvoir et le droit d'acquérir la Compagnie Electrique de St-Jean (St. John Power Company).

Les deux compagnies sont la propriété de l'Internationale. La compagnie de St-Jean contrôle le pouvoir électrique du Grand Sault sur la rivière St-Jean.

La Compagnie Internationale a-t-il ajouté, se voit dans la nécessité d'augmenter ses forces électriques soit en établissant un nouvel emmagasinage, soit en construisant dans la province du Nouveau-Brunswick une usine à vapeur pour générer l'électricité. Cette usine serait construite soit à Dalhousie, soit à Minto près des mines de charbon.

Le débat sur le budget a été continué par l'hon. C.-D. Richards, ministre des Terres de la Couronne, qui a parlé pendant deux heures.

M. F.-W. Pirie, député oppositionniste de Victoria et maire de Grand Sault, lui a succédé.

Après un bref discours de M. Arthur Moore, député de Queens, le débat a été ajourné par M. F.-G. Richard, député de Kent.

DES TERRES VONT ETRE NOYEES AU N.-BRUNSWICK

Fredericton, N.-B. 12. — Une pétition, qui laisse entrevoir qu'une loi sera passée dans le but d'unifier la Gâtineau, Power Company avec la St. John River Power Company afin d'exploiter l'énergie électrique des chutes de Grand Sault en cette province, a été présentée devant la Législature du Nouveau-Brunswick hier.

La pétition demande la passation d'une loi autorisant la St. John Power Company, qui exploite les chutes de Grand Sault, à noyer certaines terres pour se créer des réserves d'eau.

Mme Alp. Bertrand Est Décédée

A ST-BASILE, N. B.

Vendredi dernier, le 13 courant, est décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, Dame Catherine Hart, épouse de feu Alphonse Bertrand. La défunte était âgée de 77 ans.

Les funérailles ont eu lieu à St-Basile et l'inhumation dans le cimetière d'Edmundston, après qu'un Libera fut chanté dans l'église paroissiale lundi matin.

La défunte laisse une soeur, Mlle Alice Hart autrefois maitre-de-poste à Edmundston et demeurant maintenant à Boston; elle était la tante de l'abbé Hart, curé de Dalhousie, de Mme F. E. Fournier, Mme Paul Bérubé d'Edmundston et de Mme Fred Rummel de Baker-Brook N. B.

A la famille en deuil "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

LA ST-JOSEPH CELEBREE AVEC SOLENNITE

A EDMUNDSTON

La grande foi de notre population s'est de nouveau manifestée ce matin alors qu'une foule nombreuse de fidèles remplissait l'église paroissiale pour assister à la messe en l'honneur de Saint-Joseph.

C'est M. l'abbé Conway, curé de la paroisse, qui chanta la grande messe assisté des abbés Michaud et Chiasson, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale mixte exécuta une messe harmonisée de Gounod; Mme Thomas Guerette était à l'orgue.

Au cours de la cérémonie les Dames de la Sainte-Famille firent la quête; de nombreux fidèles s'approchèrent de la Ste-Table.

Cette belle manifestation de foi avait été précédée d'une neuvaine préparatoire dont les exercices, chaque soir, furent suivis avec assiduité.

ARRESTATIONS A VAN BUREN

Van Buren. Me., 12 mars. — Le Sheriff John H. Walsh, est arrivé hier à Van Buren avec un mandat d'arrestation, fourni par le substitut du Procureur-Général de Houlton, contre les personnes de l'ancien trésorier de la ville, Guy S. Cyr, accusé de malversation d'une somme de $23,600. et de l'ancien assesseur et collecteur de taxes, John B. Pelletier, auquel on réclame $1,440., à titre "d'excès dans son salaire".

Conduits à Houlton, ce matin, ils ont paru en cour municipale, devant le juge Robert Lawlis. Ils plaidèrent tous deux non-coupables, et furent relâchés sous une caution respective de $4000. et de $2000., en attendant la cour du mois d'avril.

Auteur Canadien

Hector CHARLESWORTH, éditeur-gérant du Saturday Night et fameux critique littéraire canadien qui, le 9 mars dernier a célébré sa 40e année dans le journalisme. Il est connu d'un océan à l'autre pour sa plume facile et sa joyeuse personnalité.

Aux Etats-Unis

Le Major W. D. HERRIDGE, récemment nommé Ministre canadien aux Etats-Unis, pour succéder à l'hon. Vincent Massey qui a résigné ce poste, il y a quelques mois.

L'ASSOMPTION CONTINUE SON RECRUTEMENT

69 NOUVEAUX MEMBRES

M. Henri Richard, organisateur de La Société L'Assomption continue son travail de recrutement à Edmundston avec un éclatant succès.

Depuis quelques jours il est à organiser une succursale de notre société nationale à Madawaska, Maine. Le résultat est très encourageant puisqu'en quatre jours M. Richard a inscrit 24 nouveaux membres avec $13,000 d'assurances.

Le total des activités à Edmundston et à Madawaska, à date, est de 69 nouveaux membres avec $55,000 d'assurances. Ce dernier chiffre peut paraitre élevé à celui qui ne connait pas notre société nationale et ses avantages, et qui n'a jamais été témoin du bon accueil que l'on fait partout à son représentant.

La Société L'Assomption n'est pas une société d'assurance ordinaire: la meilleure preuve à celà c'est qu'aucun agent d'assurance, quelque bon solliciteur qu'il soit et représentant la meilleure compagnie au monde, ne pourrait en aussi court temps, sous les mêmes conditions, enrôler autant de membres et écrire un aussi fort montant d'assurances, en tenant compte que La Société L'Assomption ne peut vendre plus de $2,000 d'assurances à la même personne.

La Société L'Assomption a pour nous tous un avantage particulier que l'organisateur de la société, M. Richard, se fera un plaisir de vous faire connaitre à domicile.

IL VA MIEUX

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que notre distingué concitoyen, le Dr. P. H. Laporte se remet bien de l'opération grave qu'il a subie il y a quelques semaines à Boston.

Le Dr. Laporte peut maintenant sortir; quoique ses forces ne sont pas complètement revenues, il compte reprendre la pratique de sa profession sous peu.